

## Croyance de la direction en lien avec la

### Récupération

**Fondement** : Convention collective nationale – Tâche éducative – a. 8-6.01 b)

*« Intervention de l'enseignante ou de l'enseignant auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves visant à prévenir des difficultés ou des retards pédagogiques et à offrir un soutien particulier aux élèves aux prises avec des difficultés ou des retards pédagogiques. »*

**Cible** : Élèves en difficulté<sup>1</sup> dans ses apprentissages.

#### **Réflexion de départ** :

Il convient de définir ce qui distingue un enfant en difficulté d'un enfant n'ayant pas de difficulté.

Nous pourrions prendre différents indicateurs pour déterminer si un élève est en difficulté : le trouble neurologique, le retard académique, etc.

Par contre un des éléments qui a beaucoup d'impact sur le cheminement scolaire des élèves est le construit qu'ils font de leur capacité à réussir. Ce construit a un impact majeur sur la façon dont ils abordent les nouvelles tâches et sur leur persévérance face aux difficultés.

Nous croyons que les élèves en difficulté ont construit la croyance qu'ils ne sont pas capables. Qu'eux, ils ne peuvent pas y arriver. On remarque particulièrement chez ces élèves qu'ils commencent à mettre plus d'énergie à ne pas perdre la face devant leurs pairs, qu'à tenter de comprendre ce qui est à faire. Évidemment, on constate une baisse de motivation et d'estime de soi. C'est ce critère que nous prendrons. La récupération visera donc à **détruire la croyance qu'il n'est pas capable, pour construire une nouvelle croyance : Il est capable et il en a des preuves (des succès).**

---

1 = C'est avec regret que j'emploie l'expression « élève en difficulté ». Je continue à préférer prendre l'expression d'élève ayant des besoins particuliers. Si ici, dans ce contexte j'utilise « élève en difficulté » c'est pour qu'il n'y a pas d'ambiguïté pour le lecteur, sur l'élève ciblé.

### **Moyens spécifiques :**

1. Faire vivre des succès significatifs à l'élève en difficulté.
2. Faire des rappels des succès significatifs déjà vécus, à l'élève en difficulté

### **Modalités :**

- Très peu d'élèves à la fois (1 ou 2)
- À un moment où l'élève est disponible cognitivement (éviter la fin de la journée).
- Temps de récupération raisonnable (en fonction des capacités de l'élève)

### **Démarche :**

- S'assurer qu'il existe (ou établir) une relation de confiance entre vous et l'élève.
- Faire un portrait précis des acquis, des forces et des faiblesses de l'élève ciblé.
- Identifier, pour l'élève ciblé, le prochain apprentissage essentiel, dans la zone proximale de développement.
- Présenter, à l'élève ciblé, l'apprentissage à faire. Lui présenter qu'actuellement il n'est pas capable de le faire (très important) et l'assurer qu'avec votre support il va le réaliser.
- S'assurer de l'enseignement des connaissances conditionnelles autant que des connaissances déclaratives et procédurales.
- Faire un enseignement intensif de cet apprentissage essentiel.
  - Modéliser
  - Faire avec un soutien intensif
  - Faire avec un soutien de plus en plus parcimonieux
  - Amener l'élève à le faire par lui-même (autonomie)
  - Répéter les exercices jusqu'à ce que l'élève considère le travail comme « facile ».
- Faire prendre conscience à l'enfant qu'il a réussi (étape obligatoire).
- Dans les apprentissages subséquents, faire des rappels du succès précédent et qu'en pratiquant il peut toujours réussir.

### **Une pratique intéressante :**

Alors que traditionnellement, on se sert de la récupération pour aider un élève pour un apprentissage qui a déjà fait, on pourrait aussi se servir de la récupération pour préparer un élève à un apprentissage qui aura lieu en classe par la suite. En procédant de la sorte, il est fort à parier que cela permettra de vivre en classe, un sentiment de compétence, de succès.

## Annexe A

La zone proximale de développement<sup>1</sup> (ZPD) se situe entre la zone d'autonomie et la zone de rupture. La ZPD se définit comme la zone où l'élève, à l'aide de ressources, est capable d'exécuter une tâche. Une tâche qui s'inscrit dans la ZPD permet à l'élève en apprentissage de se mobiliser, car il sent le défi réaliste.

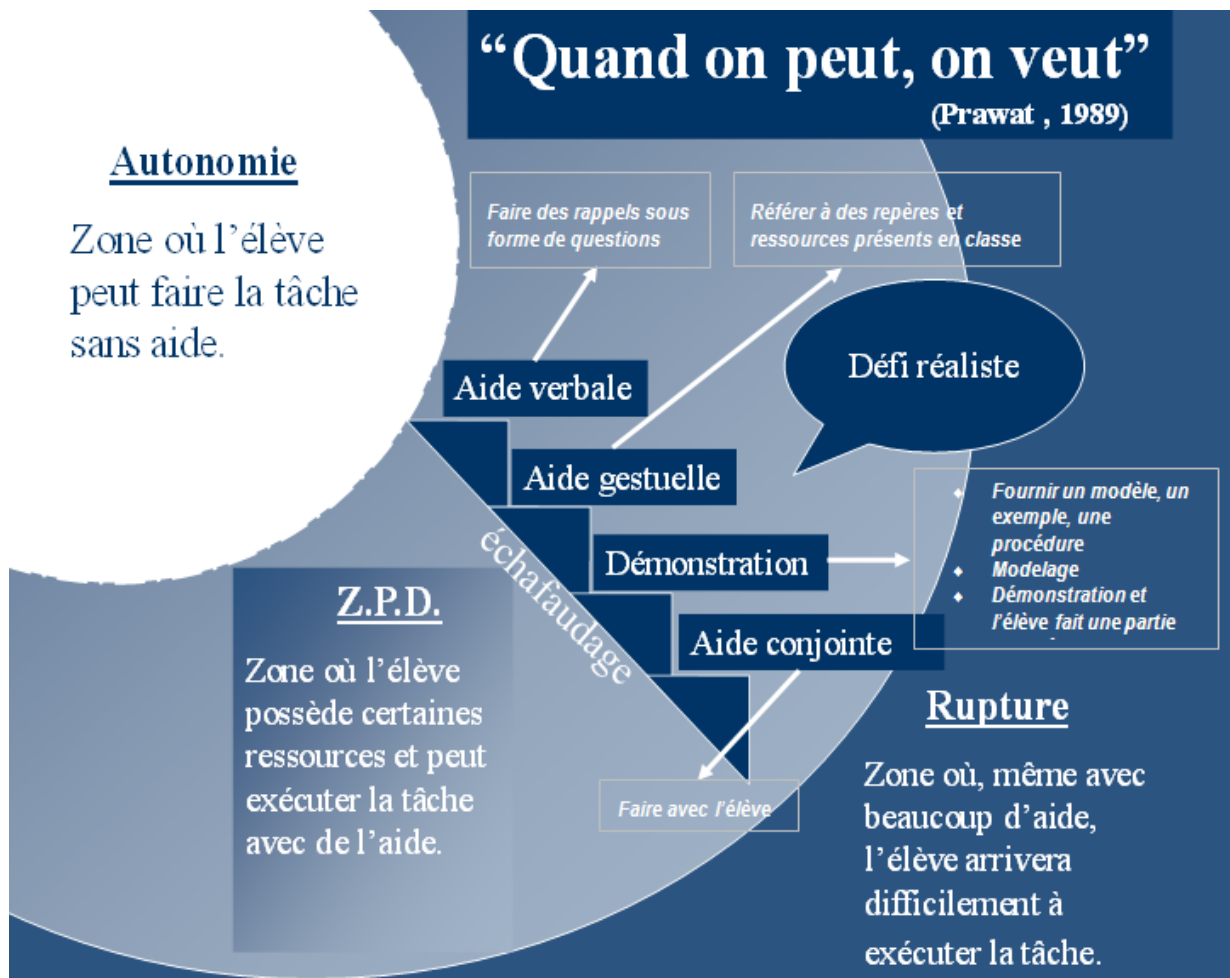


Schéma tiré de la formation des personnes-ressources régionales pour les professionnels des commissions scolaires. (2006). Orsolini, L., Payette, D., Camirand, J. Martel, S., Fréchette, K., Provost, D. et Paquin, N. Schéma élaboré par le comité sur la différenciation pédagogique, Service de l'enseignement, Commission scolaire des Affluents

## Annexe B

Modèle d'apprentissage optimal selon Routman

Enseignant tient le crayon		Élève tient le crayon	
Enseignant seul	Enseignant avec l'élève	L'élève avec l'enseignant	L'élève seul
<b>Pratique pédagogique :</b>	<b>Pratique pédagogique :</b>	<b>Pratique pédagogique :</b>	<b>Pratique pédagogique :</b>
Enseignement explicite Modélisation démonstration	Enseignement partagé	Pratique partagée Pratique avec soutien	Pratique autonome
<b>Piège à éviter :</b>	<b>Piège à éviter :</b>	<b>Piège à éviter :</b>	<b>Piège à éviter :</b>
Faire participer les élèves	Ne pas verbaliser ou faire verbaliser sur ce qui est fait	Ne pas faire verbaliser l'élève sur ce qu'il fait	Aider l'élève

## **Annexe C**

### **Les connaissances déclaratives**

Les connaissances déclaratives correspondent essentiellement à des connaissances théoriques, aux connaissances qui, à une certaine période, furent reconnues comme des savoirs. Il s'agit, selon Gagné (1985), de la connaissance de faits, de règles, de lois, de principes. Par exemple, la connaissance de chacune des capitales des provinces canadiennes constitue une connaissance déclarative.

En classe, beaucoup de connaissances sont présentées à l'élève de façon déclarative alors que les intentions de l'enseignant sont de rendre cet élève apte à les utiliser fonctionnellement. L'enseignant a comme objectif le développement de la capacité d'agir sur le réel, et ce qui est enseigné ne permet à l'élève que de réfléchir sur ce réel.

Il n'est pas négatif en soi d'enseigner des connaissances de manière déclarative, au contraire.

Ce qui est profondément négatif pour l'élève, c'est de ne lui transmettre des connaissances que de cette façon, de lui demander de les utiliser de manière procédurale et conditionnelle, et d'évaluer sa performance dans cette dernière orientation.

### **Les connaissances procédurales**

Les connaissances procédurales correspondent au comment de l'action, aux étapes pour réaliser une action, à la procédure permettant la réalisation d'une action.

Fréquemment, dans les écrits pédagogiques, ces connaissances sont décrites comme des savoir-faire. Les connaissances procédurales se différencient des connaissances déclaratives car il s'agit de connaissances de l'action, de connaissances dynamiques.

Lorsque l'enseignant intervient dans les connaissances procédurales, il place forcément l'élève dans un contexte d'action, il pilote le cheminement d'acquisition et de réalisation de l'élève et objective avec lui sa démarche. Il se comporte ainsi parce que c'est exclusivement dans l'action que les connaissances procédurales peuvent se développer. Ces connaissances sont exclusivement des séquences d'actions.

## **Les connaissances conditionnelles**

Les connaissances conditionnelles se réfèrent aux conditions de l'action. Elles concernent le quand et le pourquoi. A quel moment et dans quel contexte est-il approprié d'utiliser telle ou telle stratégie, telle ou telle démarche, d'engager telle ou telle action ? Pourquoi est-ce adéquat d'employer cette stratégie, cette démarche, de réaliser cette action ?

En mathématique, par exemple, les élèves peuvent exécuter (connaissance procédurale) une série de problèmes portant sur la même opération dans un cahier d'exercices, mais, quand ils doivent appliquer cette opération dans un autre contexte, ils en sont très souvent incapables parce qu'ils ne savent pas si elle est appropriée ou non. Ils ignorent les conditions (connaissances conditionnelles) qui exigent l'usage de cette opération. En raison de cette ignorance, ils prennent alors une décision incertaine.

Les connaissances conditionnelles sont les connaissances responsables du transfert des apprentissages.